



BENDORF

D'argent à la croix pattée alézée de gueules, les bras brochant sur deux flèches de sable posées en pal.

Ces armoiries sont peut-être parlantes, *penna* signifiant en latin la flèche.

Bendorf qui apparaît en 1179 sous la dénomination « Pennedorf » – en dialecte alsacien on ne distingue pas le *p* du *b* – a appartenu au comté de Ferrette jusqu'au traité de Westphalie. L'église est dédiée à la sainte Croix.

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 388, n° 130 où la croix était cantonnée au 1^{er} de la lettre *P* de sable, au 2^e de la lettre *D* de même, et au 3^e et au 4^e d'une flèche en pal, aussi de sable ; ces armoiries ont été modifiées en 1977.